

Vie des Sociétés

Convocations

ELECTRICITE DE STRASBOURG

Société Anonyme au capital de 71 693 860 €
Siège social : 26, Boulevard du Président Wilson
67000 STRASBOURG
558 501 912 RCS STRASBOURG

Les actionnaires sont informés qu'une assemblée générale ordinaire est convoquée à huis clos hors la présence physique des actionnaires et de leurs mandataires le jeudi 20 mai 2021 à 14h30 au siège social de la Société, 26 boulevard du Président Wilson à Strasbourg, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Dans le contexte d'état d'urgence sanitaire actuel, le Directeur général d'Electricité de Strasbourg, sur délégation du Conseil d'administration a décidé que l'assemblée générale ordinaire du 20 mai 2021 se tiendra à huis clos, hors la présence physique des actionnaires et de leurs mandataires.

Cette décision s'inscrit dans le cadre du décret n°2021-255 du 9 mars 2021 qui a prorogé jusqu'au 31 juillet 2021 la durée d'application de l'Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 modifiée par l'ordonnance n°2020-1497 du 20 décembre 2020 et du décret n°2020-418 du 10 avril 2020.

Les mesures administratives limitant ou interdisant les déplacements ou les rassemblements collectifs et l'obligation de respecter les mesures de distanciation physique, au regard du nombre de personnes habituellement présentes lors des précédentes assemblées générales, font obstacle à la présence physique des actionnaires à l'assemblée du 20 mai 2021.

Dans ces conditions, tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut uniquement prendre part à l'Assemblée en votant à distance ou en donnant pouvoir au Président au moyen du formulaire unique de vote à distance, selon les modalités décrites ci-dessous.

L'assemblée générale sera diffusée en audio en direct et en différé sur l'URL www.es.fr/ag. Le numéro de téléphone (appel gratuit) permettant aux actionnaires de se connecter sera communiqué le 20 mai 2021 à partir de 14 h 15 sur cette URL. La diffusion en différé de l'AG sera également disponible sur cette URL à partir du 5ème jour suivant sa tenue et ce, pendant une période de 2 ans.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du rapport du Conseil d'administration sur l'exercice social 2020 et sur les comptes consolidés de l'exercice 2020
2. Lecture du rapport sur les comptes annuels, du rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés ainsi que du rapport sur les comptes consolidés établis par les Commissaires aux comptes
3. Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2020
4. Affectation du résultat
5. Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce
6. Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2020
7. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
8. Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au titre de l'article L.22-10-9 du code de commerce pour l'exercice 2020
9. Approbation des éléments de la rémunération versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à Monsieur Marc KUGLER
10. Approbation des éléments de la rémunération versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à Madame Béatrice PANDELIS
11. Approbation de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux pour l'exercice 2021
12. Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs pour l'exercice 2021

1. Formalités préalables

Conformément à l'article R22-10-28 du Code de commerce, seront seuls admis à l'Assemblée, à s'y faire représenter ou à voter à distance, les actionnaires dont il pourra être justifié au préalable de cette qualité par l'inscription en compte de leurs titres à leur nom au plus tard le deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée générale à zéro heure, heure de Paris, soit le mardi 18 mai 2021 à zéro heure, soit dans les comptes de titres tenus par la société, soit dans les comptes de titres tenus par l'intermédiaire habilité.

2. Modalités de vote à distance ou par procuration

Pour cette Assemblée, il n'est pas prévu de vote par des moyens électroniques de télécommunication ou de visioconférence et, de ce fait, aucun site ne sera aménagé à cette fin.

Les actionnaires peuvent se procurer sur le site Internet de la société www.es-groupe.fr/investisseurs et actionnaires/espace-actionnaires le formulaire unique de vote à distance. Ce formulaire devra être renvoyé au siège de la société, à l'adresse postale 26 boulevard du Président Wilson 67932 Strasbourg Cédex 9, ou par voie électronique à l'adresse actionnaires@es.fr.

Les votes à distance ne seront pris en compte que pour les formulaires dûment remplis parvenus à la société à l'adresse mail ou postale précitée au plus tard trois jours avant la tenue de l'Assemblée générale.

3. Demande d'inscription de points ou de projet de résolution à l'ordre du jour

Les demandes d'inscription de points ou de projets de résolutions à l'ordre du

jour de l'Assemblée par les actionnaires remplissant les conditions prévues par l'article R.225-71 du Code de commerce devront être envoyées au siège social à l'adresse postale précitée, par lettre recommandée avec avis de réception ou par voie électronique à l'adresse questions_ag_actionnaires@es.fr au plus tard vingt-cinq jours avant la tenue de l'Assemblée générale, soit le lundi 26 avril 2021. Ces demandes devront être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte. La demande d'inscription d'un point à l'ordre du jour est motivée. La demande d'inscription des projets de résolution est accompagnée du texte des projets de résolution assortis d'un bref exposé des motifs.

L'examen du point ou de la résolution est subordonné à la transmission, par les auteurs de la demande, d'une nouvelle attestation justifiant de l'inscription des titres dans les mêmes comptes au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée générale à zéro heure, heure de Paris.

4. Questions écrites

En application des articles L.225-108 et R.225-84 du Code de commerce, tout actionnaire peut poser des questions écrites. Celles-ci sont envoyées au siège social par lettre recommandée avec avis de réception adressée au président du Conseil d'administration ou par voie électronique à l'adresse questions_ag_actionnaires@es.fr, au plus tard le deuxième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée générale, soit le mardi 18 mai 2021.

Elles sont accompagnées d'une attestation d'inscription soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire mentionné à l'article L.211-3 du Code monétaire et financier.

5. Droit de communication des actionnaires

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, tous les documents prévus aux articles R22-10-23 et R.225-83 du Code de commerce qui doivent être tenus à la disposition des actionnaires dans le cadre de l'Assemblée générale seront disponibles dans les délais légaux sur le site Internet www.es.fr. L'assemblée générale fera l'objet d'une retransmission audio en direct et en différé sur l'URL www.es.fr/ag.

Le texte complet des résolutions a été publié dans le BALO du 26 avril 2021.

Pour avis,

253124400



Carnet de famille

Remerciements

1^{er} ANNIVERSAIRE

Monsieur Alphonse KRIEGER-SCHWEER

16.07.1937 - 02.05.2020

*Voilà déjà un an que tu nous a quittés,
nous laissant tous dans une grande peine.
Malgré le temps qui passe, la douleur reste
et chaque jour, nous pensons à toi.
Tu ne seras jamais oublié.*

En mémoire, une messe sera célébrée le **dimanche 2 mai 2021, à 9 h 30, en l'église Sainte-Richarde de Marlenheim.**

Ton épouse, tes enfants et petits-enfants

9891100500

Anniversaire - Souvenir



Suite au décès de

Monsieur François-Xavier BAILLY

survenu à Strasbourg, le 15 avril 2021, sa famille et ses amis, très touchés de vos témoignages d'amitié et de sympathie, vous assurent de leur gratitude.

**Molsheim (67), Vesoul (70), Conflans-sur-Lanterne (70),
Saint-Martin-du-Mont (21)**

989632700

Faire-part de décès



Christian MEYER,
Robert MEYER et Violetta,
Ses fils

Ses petits-enfants
ainsi que les familles parentes

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame Hélène MEYER

née WARTER

enlevée à notre tendre affection le 27 avril 2021, dans sa 88^e année.

67500 Haguenau

Son corps sera crématisé et l'urne inhumée dans la concession familiale dans la stricte intimité de la famille.

Nous remercions tout particulièrement son médecin traitant, le docteur Kremer pour sa gentillesse et son dévouement, ainsi que toutes les personnes qui s'associent à notre grande peine.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART ET DE REMERCIEMENTS

Pompes funèbres DIFFINÉ
 Offwiller - 03 88 89 31 25

9895115900

Odile MORANDO-TAGLANG

Basile MORANDO

Marie-Odile MORANDO-SCHAAL

Benoît et Louis MORANDO

Matthieu et Valérie MORANDO, Léon, Hadrien, Gabriel et Camille

Vincent MORANDO et Florence BOULANGER, Marin et Emile

Nicole et Jean-Claude DELVAUX

Monique MORANDO

Alain MORANDO

Brigitte et Philippe DELPIT

Bertrand et Béatrice MORANDO

Elisabeth et Jean Charles

Jean et Elisabeth TAGLANG

Paul TAGLANG

et toute la famille

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Philippe MORANDO

**Professeur retraité de mathématiques en CPGE, ancien
président et président d'honneur de l'Orchestre universitaire
de Strasbourg**

survenu le 26 avril 2021, à l'âge de 78 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le **vendredi 30 avril 2021, à 10 h, en l'église Saint-Louis de la Robertsau, à Strasbourg.**

La famille remercie particulièrement Pauline, Morgane, Paul-Antoine et Stéphane, qui l'ont accompagné ces derniers mois.

989523900

« Il est grand temps de rallumer les étoiles. »
 (Apollinaire)

Madame Adeline BOURGIN

née LORANG

s'est endormie dans la paix du Seigneur le 26 avril 2021, dans sa 98^e année.

La famille d'Adeline

67100 Strasbourg

Nous nous réunirons autour d'elle, le **vendredi 30 avril 2021, à 16 h, en la grande chapelle du cimetière nord de Strasbourg-Robertsau, 1 place des Peupliers.**

N'hésitez pas à remplacer les fleurs par des dons en faveur de l'association Semeurs d'Etoiles.

Merci aux soignants, aux petites fées de chez Gère Tout, aux réchauffeurs de soupe, de l'avoir accompagnée sur cette route.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART ET DE REMERCIEMENTS

989541100

Monsieur Robert GIERENS, son époux
ses enfants, son gendre, ses petits-enfants et son arrière-petit-fils
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Marie-Rose GIERENS

née BUMMER

La cérémonie d'adieu aura lieu le **samedi 1^{er} mai 2021, à 14 h 30, en l'église protestante de Strasbourg Neuhoef, 36 route d'Altenheim.**

989536700

« Doux était son cœur,
laborieuses ses mains,
simple et discrète sa vie.
Que Dieu lui accorde le repos éternel. »

Maria SCHAAL, son épouse
Elisabeth et Patrick ROLAND
Michelle et Alain ROLAND

Annie et Denis RIEGEL

Jean-Marc et Rita SCHAAL

Ses enfants et leurs conjoints

Ses petits-enfants et leurs conjoints

Ses arrière-petits-enfants

Les familles parentes et alliées

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre SCHAAL

enlevé à leur tendre affection le 27 avril 2021, à l'âge de 92 ans. Il est parti rejoindre son petit-fils Antoine disparu récemment.

La cérémonie religieuse aura lieu le **vendredi 30 avril 2021, à 14 h 30, en l'église Saint-Pancrace de Lipsheim.**

Les fleurs peuvent être remplacées par des dons en faveur de la paroisse de Lipsheim.

La famille remercie chaleureusement le docteur Meyer, Slimane et son équipe d'infirmiers, Dominique son kiné, ainsi que toutes les personnes qui par leur présence, leurs pensées et leurs prières, s'associeront à sa grande peine.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART ET DE REMERCIEMENTS

989527700

À tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous avons la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Philippe MATHIEU

notre très cher frère, beau-frère, oncle, parrain, grand-oncle, parent et ami, enlevé à notre tendre affection le 26 avril 2021, à l'aube de ses 54 ans.

67130 Muhlbach-sur-Bruche

La cérémonie religieuse aura lieu le **vendredi 30 avril 2021, à 14 h 30, en l'église de Muhlbach-sur-bruche**, dans le respect des règles sanitaires.

La famille remercie d'avance toutes les personnes qui s'associeront à sa peine et tout particulièrement le personnel soignant du NHC pour son dévouement et sa gentillesse.

989530700

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DE PÊCHE DE GREDELBRUCH ET DE L'AAPPMA DE LA MAGEL

ont appris avec tristesse le décès de

Gilbert MUNCH

Membre actif de longue durée

Nous garderons de lui un souvenir ému et reconnaissant pour son engagement et sa passion pour la pêche.

67190 Grendelbruch, 67560 Rosheim

Nous présentons à son épouse Gaby nos sincères condoléances.

989530700